



EVADIX SA - Requête en réorganisation dans le cadre de la loi sur la continuité des entreprises : Homologation du plan de continuité par le tribunal de commerce

Tournai (Belgique), le 24 décembre 2015 - EVADIX SA (Code Euronext BE0003840577).

Le 21 décembre 2015, le Tribunal de Commerce du Hainaut, division Tournai a rendu un jugement favorable et a prononcé l'homologation du plan de réorganisation déposé par la Société Anonyme EVADIX le 23 novembre 2015. Ce plan a été approuvé à l'unanimité par les créanciers ayant pris part au vote à l'audience du 14 décembre 2015.

La décision rendue par le Tribunal contribue à assurer la pérennité de la SA EVADIX.

Le jugement prononcé par le Tribunal de Commerce de Tournai a été publié ce jeudi 24 décembre 2015 sur le site web de l'entreprise (www.evadix.be).

www.Evadix.com

Pascal Leurquin
Administrateur délégué
Tél : 069.89.51.83
p.leurquin@evadix.com

Sébastien Fournier
Directeur Communication
Tél : 069.89.52.66 - GSM : 0479.99.12.56
s.fournier@evadix.com